



**SNUipp-FSU 67**  
10, rue de Lausanne  
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15  
Mail : [snu67@snuipp.fr](mailto:snu67@snuipp.fr)  
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>  
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>  
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



## **Déclaration liminaire - CAPD du 8 juin 2017**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN,

Le temps de l'école n'est pas celui du politique. Alors que le nouveau Président de la République a annoncé des mesures sur l'éducation prioritaire et les rythmes scolaires dès la rentrée prochaine, le SNUipp-FSU rappelle ses exigences et lui demande de prendre le temps de la concertation.

L'instauration dans un 1<sup>er</sup> temps de CP à 12 élèves par classe en REP+ et une carte blanche aux collectivités territoriales sur la question des rythmes scolaires ne peut nous satisfaire.

La baisse des effectifs par classe dans les écoles maternelles et élémentaires est LA priorité tant ceux-ci sont particulièrement élevés en France comparativement à la plupart des pays de l'OCDE. En ce sens cette mesure pourrait représenter une vraie avancée pour l'Ecole, qui reconnaît enfin le lien entre l'effectif de la classe et la réussite dans les apprentissages. Malheureusement, une fois encore, classique de l'Éducation nationale, un clou chassera l'autre. Le travail des PDMQDC sera jeté avec l'eau du bain avant même d'être évalué et avant même d'avoir vu le jour dans certaines écoles qui les attendaient pour la rentrée 2017. Et il y a fort à parier que les effectifs abaissés ici entraînent mécaniquement des hausses partout ailleurs. L'urgence aujourd'hui est de combler le sous-investissement budgétaire structurel très important qui frappe l'école dans notre pays pour lui permettre de réduire durablement les inégalités.

Supprimer un dispositif prometteur qui d'après la recherche commence à faire ses preuves au service des élèves de l'éducation prioritaire en redéployant les maîtres+ serait une grave erreur. Le dispositif plus de maîtres que de classes est une revendication historique de notre syndicat. Nous continuons à demander son extension en vue d'une généralisation à toutes les écoles du territoire.

Les enseignants sont las de ces réformes à la petite semaine toujours imposées pour réaliser des économies budgétaires. Il n'est plus possible de « prendre aux uns » pour « donner aux autres ». La mise en œuvre de réformes dans l'Education Prioritaire ne doit pas se faire au détriment de l'enseignement dans les zones les plus reculées, les plus rurales.... Le ministère doit doter les écoles de moyens humains à la hauteur des ambitions de la Nation.

La réforme des rythmes scolaires a désorganisé le fonctionnement des écoles. Celle-ci a été avant tout une réforme des temps périscolaires qui s'est faite sans les enseignant-e-s et a hypertrophié le pouvoir des municipalités. Elle a déstabilisé le travail des équipes enseignantes et dégradé leurs conditions de travail sans apporter le moindre bénéfice aux apprentissages des élèves. L'acte III de la manœuvre s'ouvre aujourd'hui avec la présentation au CSE du projet de nouveau décret. Mais quand l'École, ses élèves et ses enseignants pourront-ils enfin travailler sereinement ?

Les gouvernements se suivent et les mesures ambitieuses pour l'École se font toujours attendre. Le SNUipp-FSU continuera d'exiger l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance du travail invisible et la nécessaire évolution des obligations de service avec comme première étape la suppression des APC. Le SNUipp-FSU continuera à réclamer aussi les moyens nécessaires à la réussite de tous les élèves et réaffirme enfin l'urgente nécessité de donner le pouvoir d'agir aux enseignants et aux équipes.

Le SNUipp-FSU rappelle son attachement à un grand Service Public d'Education Nationale ayant à cœur d'aider chaque élève à construire son avenir et revendique pour cela des moyens et notamment la création de postes statutaires en nombre suffisant. Pour le SNUipp-FSU, c'est bien toute l'Ecole qui doit être Prioritaire.